

**Bernard PEZERY**  
Maire du Pradet  
Vice-président de TPM

Cabinet du Maire  
04.94.08.69.54  
04.94.08.69.49  
secretariatdumaire@le-pradet.fr

**Monsieur Stéphane LE FOLL**  
Ministre de l'agriculture  
78 rue Varenne  
75007 Paris

Le Pradet, le 15 mars 2013

BP/EBC/MM n° 801  
Objet : Charançon rouge

Monsieur le Ministre,

Ma commune est touchée, comme l'ensemble du territoire du Sud de la France, par la prolifération du charançon rouge, qui entraîne des dégâts considérables sur nos palmiers, qui sont bien souvent des éléments quasiment patrimoniaux de nos cités.

La lutte contre ce prédateur qui s'est depuis mise en place n'a pas, pour l'instant, démontré une réelle efficacité, nos palmiers continuent d'être infestés.

Pourtant, localement, les collectivités et associations d'usagers se sont organisées pour agir ensemble.

Malheureusement, les coûts de traitement très élevés, alliés parfois au manque de coordination entre les particuliers et les collectivités, sont aussi un frein dans ce combat contre la prolifération du charançon.

Qui plus est, les traitements préconisés par l'arrêté ministériel du 21 juillet 2010, s'ils sont effectivement efficaces en laboratoire, le sont moins in vivo, à en croire le nombre de palmiers qui sont toujours contaminés et donc abattus.

L'INRA vient de mettre au point une nouvelle méthode simple d'endothérapie, qui permet à deux techniciens formés de traiter plus de 100 palmiers par journée, et ce pour un coût de moins de 100 euros par an par arbre traité, donc très accessible, tant pour les collectivités que pour les particuliers.

Autre élément notoire, ce traitement est sans conséquence semble-t-il sur l'environnement et les personnes, dans la mesure où le produit est confiné dans le palmier.

Aussi, Monsieur le Ministre, je m'adresse à vous pour solliciter votre intervention dans le cadre d'une saisine d'urgence de l'ANSAS pour que soit étudiée très rapidement la mise sur le marché de ce traitement.

Cette nouvelle méthode, présentée par la société SYNGENTA, est donc en cours d'agrément.

Votre intervention permettra une accélération de la procédure.

Naturellement, ceci doit toujours s'accompagner sur nos territoires, d'actions de terrain, a fortiori dans l'attente de cette homologation.

J'ai de mon côté, saisi le Président de notre communauté d'agglomération, Hubert Falco, afin que celle-ci se dote rapidement d'un comité de pilotage, ou d'une commission de crise sur ce sujet, ce qui sera assurément pour moteur et fédérateur pour l'ensemble des communes de Toulon Provence Méditerranée.

Vous l'aurez mesuré, ces palmiers ne sont pas, dans notre belle région, des végétaux comme les autres.

Ils symbolisent à eux seuls, la douceur de notre climat, la beauté de notre terroir, la richesse de nos côtes.

Ils font partie intégrante de notre patrimoine, de notre culture locale méridionale, même si leur implantation est somme toute récente.

Certaines communes ont même accolé « les palmiers » à leur nom, telle la ville d'Hyères, voisine de la mienne.

Nous nous devons de tout mettre en œuvre pour sauver ces palmiers. Il est encore temps, même si le charançon a commis d'énormes dégâts.

Espérant vous avoir convaincu, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le Maire,  
Bernard PEZERY



Copie :      Monsieur FALCO - Président de Toulon Provence Méditerranée  
                 Monsieur De Tourtier - Président de la Fédération des CIL  
                 Monsieur Jérôme - Coordinateur lutte contre le charançon - Fédération des CIL

**Bernard PEZERY**  
Maire du Pradet  
Vice-président de TPM

---

Cabinet du Maire  
04.94.08.69.54  
04.94.08.69.49  
secretariatdumaire@le-pradet.fr

**Monsieur Hubert FALCO**  
Président  
T.P.M  
20 rue Nicolas Peiresc  
BP536  
83041 Toulon Cedex 9

Le Pradet, le 12 mars 2013

BP/EBC/MM n° 755  
Objet : Charançon rouge

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, notre communauté d'agglomération est touchée, comme l'ensemble du territoire du Sud de la France, par la prolifération du charançon rouge, qui entraîne des dégâts considérables sur nos palmiers, qui sont bien souvent des éléments quasiment patrimoniaux de nos communes.

La lutte contre ce prédateur qui s'est depuis mise en place n'a pas, pour l'instant, démontré une réelle efficacité, nos palmiers continuent d'être infestés.

Pourtant, localement, les collectivités et associations d'usagers se sont organisées pour agir ensemble.

Malheureusement, les coûts de traitement très élevés, alliés parfois au manque de coordination entre les particuliers et les collectivités, sont aussi un frein dans ce combat contre la prolifération du charançon.

Qui plus est, les traitements préconisés par l'arrêté ministériel du 21 juillet 2010, s'ils sont effectivement efficaces en laboratoire, le sont moins in vivo, à en croire le nombre de palmiers qui sont toujours contaminés et donc abattus.

L'INRA vient de mettre au point une nouvelle méthode simple d'endothérapie, qui permet à deux techniciens formés de traiter plus de 100 palmiers par journée, et ce pour un coût de moins de 100 euros par an par arbre traité, donc très accessible, tant pour les collectivités que pour les particuliers.

Autre élément notoire, ce traitement est sans conséquence semble-t-il sur l'environnement et les personnes, dans la mesure où le produit est confiné dans le palmier.

Aussi, Monsieur le Président, je m'adresse à vous pour solliciter votre concours, afin de sensibiliser l'ensemble des Maires de notre communauté d'agglomération à ce nouveau dispositif.

Une action conjointe dans toute l'agglomération, si ce produit est rapidement homologué, permettrait en peu de temps, d'enrayer la prolifération du CPR, pour l'éradiquer complètement au bout de deux années, et sauver ainsi nos palmiers.

Cette nouvelle méthode, présentée par la société SYNGENTA, est donc en cours d'agrément, ce qui peut prendre un temps relativement long avant son autorisation de mise sur le marché.

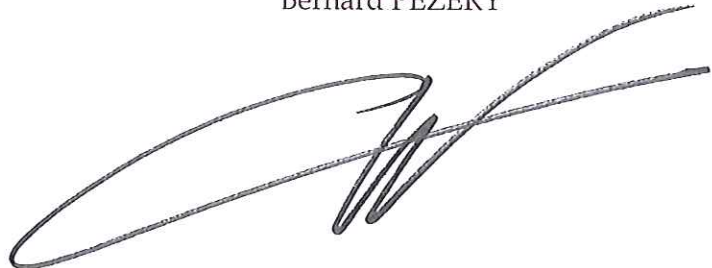
Je vais saisir le Ministre de l'Agriculture, pour qu'il active une procédure de saisine d'urgence de l'ANSAS, et j'invite mes collègues Maires à en faire de même.

Naturellement, ceci doit toujours s'accompagner sur nos territoires, d'actions de terrain, a fortiori dans l'attente de cette homologation.

Je pense, Monsieur le Président, que notre communauté d'agglomération aurait tout intérêt à se doter rapidement d'un comité de pilotage, ou d'une commission de crise sur ce sujet, ce qui serait assurément pour moteur et fédérateur pour l'ensemble des communes de TPM.

Espérant vous avoir convaincu et me tenant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,  
Bernard PEZERY



Copie :            Monsieur De Tourtier - Président de la Fédération des CIL  
                      Monsieur Jérôme - Coordinateur lutte contre le charançon - Fédération des CIL